

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition  
écologique, de la biodiversité et  
des négociations internationales  
sur le climat et la nature

## Arrêté du 25 février 2026

### **fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable, ouvert au titre de l'année 2026**

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 17 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable.

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

## **Arrête**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Le jury de l'examen professionnel de techniciens supérieurs principaux du développement durable, au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

#### Présidente du jury

Mme LETROUBLON Bénédicte, attachée principale d'administration de l'Etat.

### Membres du jury

M. DEJARDIN Daniel, retraité en tant qu'administrateur en chef de première classe des affaires maritimes en cas d'empêchement du jury, assurera la présidence ;

M. TEXIER Patrick, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;

Mme VETTESE Marine, ingénieure des travaux publics de l'Etat.

### **Article 2**

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 25 février 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité  
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation

L'adjointe à la sous-directrice du recrutement et de la mobilité

Signé le 25/02/26 à 09 :27

Amélie LE NEST